



AVIS A LA POPULATION

Depuis plusieurs semaines, certaines et certains d'entre vous rencontrent des problèmes avec la couleur de leur eau potable et notre Autorité tient à vous donner une explication à ce phénomène.

En date du 12 juin 2020, l'ALAE (Association intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environs) dont fait partie la commune de St-Barthélemy, a établi un courrier dont nous vous transmettons le contenu pour votre information :

« Suite à la présence du Chlorothalonil dans les captages de l'ALAE, cette dernière s'est trouvée dans l'obligation de mettre en décharge un certain nombre de ses ressources. De ce fait, elle s'alimente davantage auprès du Service de l'eau de Lausanne, dont la production provient du lac depuis l'usine de St-Sulpice.

La dureté de l'eau s'en trouve modifiée ce qui implique la dissolution de la couche de calcaire formée par l'eau dure à l'intérieur des conduites. Le métal est ainsi mis à nu et crée une suspension de particules de corrosion qui peut causer des désagréments organoleptiques par la présence de rouille (eau colorée) dans l'eau potable.

Ce phénomène qui va s'atténuer, est lié à la qualité du revêtement intérieur des conduites du réseau, des branchements privés et les installations privées des consommateurs.

L'ALAE a mis en place un système de purge des conduites intercommunales et communales en collaboration avec votre Municipalité dès la connaissance de cette problématique. Ces purges seront répétées aussi souvent que nécessaire.

Les canalisations privées peuvent également être touchées par ce phénomène, celles-ci nécessitent le même traitement que les conduites communales, soit des purges intensives et un nettoyage des filtres et brise-jets des robinets, afin d'obtenir une eau limpide.

Nous signalons que la présence de fer (rouille) dans l'eau potable n'est pas un risque pour la santé. Toutefois, en cas de coloration de l'eau, nous recommandons aux consommateurs de laisser couler l'eau jusqu'à l'obtention d'une eau transparente. »

Nous tenons à vous informer qu'une purge a déjà été faite sur tout le territoire communal et qu'une autre se fera d'ici la fin du mois de juin. Une analyse de l'eau a également été faite et nous pouvons vous confirmer que malgré sa coloration, elle ne présente aucune bactérie. Elle est donc tout à fait consommable et potable.

En espérant ainsi avoir répondu à vos interrogations, nous restons à votre disposition pour de plus amples informations.

LA MUNICIPALITE

18.06.2020